



Commune d'Incourt

Réponses au Questionnaire –
Biodiversité soumis aux listes
électorales se présentant aux
élections d'octobre 2012

Listes électorales ayant répondu à notre questionnaire (par ordre chronologique) :

- ECOLO Incourt
- Ensemble pour Incourt

Toutes les listes ont répondu au questionnaire.

Les réponses transmises par les listes électorales et publiées ci-dessous n'engagent que leurs auteurs et aucunement l'asbl Natagora.

Question 1

Natagora : Quelles sont vos priorités en matière de conservation de la nature pour la prochaine législature ?

o ECOLO Incourt :

« De manière générale, nous considérons que les ressources naturelles font partie d'un patrimoine que nous recevons de nos parents et que nous devons transmettre à nos enfants sans le déprécier (nous recevons aussi un patrimoine social et un patrimoine économique, mais la conservation du patrimoine des ressources naturelles est une condition du développement). A ce jour, la société occidentale n'a pas intégré ce principe et dilapide le patrimoine des ressources naturelles. Dans les ressources naturelles, la conservation de la biodiversité est primordiale, au même titre que la lutte contre les changements climatiques.

Pour conserver la biodiversité, il faut :

- conserver les habitats, protéger les zones centrales et mailler le territoire, mais également préserver la biodiversité au sein des cultures et des jardins ;
- arrêter de polluer l'environnement (réduire puis supprimer les pesticides de synthèse,)
- montrer l'exemple par une gestion « rurale » des espaces publics, plus respectueuse du milieu dont ils font partie. »

o Ensemble pour Incourt :

« Dans notre politique urbanistique, nous avons à cœur de préserver la ruralité et de contenir la forte pression immobilière. Dans le cadre des permis d'urbanisme, nous veillons à préserver les paysages et nous insistons sur les plantations d'essences locales. Nous dialoguons avec les agriculteurs ainsi qu'avec les propriétaires pour renforcer le maillage écologique. Notre commune a été retenue comme commune Maya, et dans ce cadre, nous sensibilisons la population, nous plantons des arbustes et haies mellifères.

Le schéma de structure, décidé par la commune, est lancé et est actuellement dans sa phase de diagnostic. Il permettra de préciser graphiquement les affectations sur base du cadre réglementaire fixé par le plan de secteur et sera un outil efficace, également pour la conservation de la nature. »

Question 2

Natagora : Etes-vous prêt à soutenir le lancement d'un Plan Communal de Développement de la Nature ?

- ECOLO Incourt :
« La réalisation de PCDN fait partie de notre programme. Nous voulons d'ailleurs que les PCDN influencent toute la politique communale. »

- Ensemble pour Incourt :
« Nous sommes ouverts à toute réflexion à propos du PCDN. Pour le moment, nous répondons systématiquement aux appels à projets concernant l'environnement, le maillage écologique etc. »

Question 3

Natagora : Prônez-vous la mise en œuvre d'une gestion différenciée des bords de voiries et espaces verts communaux ?

o ECOLO Incourt :

« Nous sommes évidemment en faveur de cette mesure, qui doit être reprise également dans le PCDN. D'autant plus que la commune a beaucoup de mal à changer ses habitudes en la matière. »

o Ensemble pour Incourt :

« Dans le cadre du Plan Maya, nous aurons une réflexion sur le fauchage tardif : celui-ci n'est pas possible partout mais nous étudierons les endroits où il est possible de le faire.

Certains talus ne nécessitent pas une tonte systématique, nous avons l'intention de les répertorier. »

Question 4

Natagora : La commune d'Incourt comporte de nombreux sites de grand intérêt biologique. Un certain nombre d'entre eux ne bénéficie d'aucun statut légal de protection (zones humides de la vallée de l'Orbais, sablière de Piétrebais,...). Ne pensez-vous pas qu'il serait utile de pérenniser la protection de ces zones et, dans l'affirmative, comment comptez-vous le faire ?

o ECOLO Incourt :

« De manière générale, nous voulons protéger les berges, lutter contre les espèces invasives poursuivre l'amélioration de la qualité de l'eau, et garder ou recréer des habitats propices. Nous poursuivons cet objectif depuis plusieurs années déjà par l'intermédiaire du secteur associatif communal et supra-communal. Les interpellations sont régulières et suivies. Ces points font entièrement parties de notre programme. »

o Ensemble pour Incourt :

« Nous avons à cœur de privilégier le dialogue et la sensibilisation des propriétaires pour protéger les zones intéressantes au niveau biologique.

En outre, dans le cadre du schéma de structure, nous aurons la possibilité de délimiter les zones d'intérêt biologique ; par la suite, nous mettrons en place des outils pour permettre la pérennité de ces zones. Le schéma de structure précise la localisation et le rôle joué par les zones vertes. Ainsi, certains terrains en zone d'habitat, pourraient être repris en zone verte en vue de maintenir des chemins creux, de protéger les berges des ruisseaux ou des terrains humides généralement impropres à la construction. »

Question 5

Natagora : La pratique du remblaiement des fonds de vallée est dramatique pour la biodiversité des zones humides et engendre également un risque accru d'inondation des zones urbanisées situées en aval. Soutiendrez-vous une interdiction légale de cette pratique à l'échelle communale ?

o ECOLO Incourt :

« Bien entendu. Plus concrètement, nous controns en ce moment le remblaiement d'une zone humide qualifiée d'intérêt paysager par le GAL Culturalité. Notre action dure depuis 3 ans. Un an pour la suppression d'un bois. Depuis quelques mois contre les remblais de chemin creux. Nous n'avons pas, à notre connaissance, de cas de remblaiement de fonds de vallée. Mais notre action sera identique, soutenue, suivie, sans relâche. »

o Ensemble pour Incourt :

« Cette pratique est peu courante dans notre commune, mais quand le cas se présente, une demande doit être introduite à l'Urbanisme, une réflexion sérieuse est envisagée et nous consultons les services compétents de la Région wallonne (le département Nature et Forêts; celui de l'Agriculture ainsi que celui des Cours d'eau et Voies navigables). »